



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 novembre 2013  
Français  
Original : anglais/français

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Session ordinaire de 2014  
21-30 janvier et 7 février 2014

**Rapports quadriennaux pour la période 2009-2012  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général,  
en application de la résolution 1996/31 du Conseil  
économique et social, par les organisations  
non gouvernementales dotées du statut consultatif  
auprès du Conseil**

**Note du Secrétaire général**

**Additif**

### Table des matières

	<i>Page</i>
1. Jammu and Kashmir Council for Human Rights .....	3
2. Justice for Girls Outreach Society .....	4
3. Organisation continentale des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes .....	5
4. Fédération latino-américaine des associations des familles des détenus disparus .....	7
5. Lawyers' Rights Watch Canada .....	8
6. League of Women Voters of the United States .....	10
7. L'Éducation au service de la Terre .....	12
8. Mata Amritanandamayi Math .....	13
9. Conseil mauricien pour le service social .....	14
10. Mbororo Social and Cultural Development Association .....	15



11. Bureau méditerranéen d'information pour l'environnement, la culture et le développement durable.....	17
12. MINBYUN : Juristes pour une société démocratique .....	18
13. Centre de documentation pour les femmes noires immigrées et réfugiées (MiRA).....	19
14. Narcotics Anonymous World Services.....	21
15. National Association of Housing and Redevelopment Officials .....	22

## **1. Jammu and Kashmir Council for Human Rights**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2001)**

### **Introduction**

L'organisation Jammu and Kashmir Council for Human Rights a été créée en tant qu'ONG en 1984 et inscrite sur le registre des associations caritatives de l'Angleterre et du Pays de Galles en 1992. Sa première action officielle concernant le Cachemire remonte à mai 1987, lorsqu'un exposé intitulé « The abuse of power in Indian-controlled Jammu and Kashmir » a été présenté lors d'une conférence internationale sur les victimes et le système de justice pénale tenue au Centre interuniversitaire de Dubrovnik (ex-Yougoslavie).

### **Objectifs et mission**

Le Conseil, qui a été la première ONG à fournir des secours et une assistance médicale aux réfugiés au Cachemire en décembre 1990, a créé un centre pour les victimes de la torture et de viol en 1991. L'organisation a lancé ses activités de secours en décembre 2001 dans le district de Baramulla, dans la partie du Cachemire contrôlée par l'Inde. Un appui et une assistance sont également fournis aux populations autres que les Cachemiriens. Des préoccupations humanitaires communes orientent l'action de l'ONG. Elle s'emploie à promouvoir l'idée selon laquelle les effets d'une guerre sont immédiats, tandis que ceux de la paix sont de grande portée. L'ONG joue un rôle de premier plan dans l'amélioration de la compréhension de la jurisprudence dans l'affaire du Cachemire. Elle a déposé des requêtes auprès des juridictions supérieures du Cachemire administré par le Pakistan, qui ont abouti à des ordonnances prévues par la Constitution. Outre ses activités de protection et de promotion des droits de l'homme, le programme de travail de l'ONG vise à satisfaire les besoins politiques, sociaux, médicaux et humanitaires des populations vivant des deux côtés de la ligne de cessez-le-feu au Jammu-et-Cachemire contrôlée par le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP).

### **Changements à signaler**

Aucun changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'ONG a présenté neuf déclarations écrites au Conseil économique et social au titre de la résolution 1996/31. Ces déclarations ont porté sur la promotion et la protection de tous les droits de l'homme – civils, politiques, économiques, sociaux et culturels – y compris le droit au développement. Les situations qui appellent l'attention du Conseil ont aussi été couvertes par ces déclarations.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'ONG a participé à toutes les sessions du Conseil des droits de l'homme à Genève pendant la période considérée. Elle a coparrainé diverses activités parallèles durant ces sessions, y compris la célébration du dixième anniversaire de la création de la Cour pénale internationale, et y a participé.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Elle a maintenu des contacts avec UNMOGIP aux différents postes de la Mission. Une des activités de l'organisation consiste à accroître le nombre de partisans de la paix de chaque côté de la ligne de cessez-le-feu au Cachemire. Des contacts et une coopération similaires sont maintenus avec tous les bureaux des Nations Unies à Genève.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'ONG a mis l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que sur la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

## **2. Justice for Girls Outreach Society**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2009)**

### **Introduction**

L'organisation Justice for Girls Outreach Society a pour mandat de promouvoir la santé et le bien-être des adolescentes dont les revenus sont limités ou qui sont sans abri en Colombie britannique (Canada). Elle s'emploie à promouvoir la justice sociale et à mettre un terme à la violence, à la pauvreté et au racisme dans la vie des filles marginalisées.

### **Objectifs et mission**

Les activités que mène l'organisation en faveur de la justice sociale sont basées sur la conviction féministe que les jeunes femmes qui vivent dans la pauvreté connaissent mieux que quiconque ce qu'est leur expérience. Elle soutient les jeunes femmes et leur fournit un appui et des ressources de façon à les rendre autonomes pour induire un changement personnel et social. Elle vient en aide aux filles et aux jeunes femmes qui vivent dans la pauvreté et qui sont victimes de la violence masculine. Elle œuvre pour que les filles qui sont en marge de la légalité aient accès à la justice et que leurs droits fondamentaux soient protégés dans les centres de détention pour mineurs dans l'ensemble du Canada.

### **Changements à signaler**

Le financement de l'organisation est assuré principalement par des fondations et des dons.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

La Société assure la promotion des droits de l'homme des filles en Colombie britannique, principalement en ce qui concerne la pauvreté, la violence contre les filles et l'incrimination des filles.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Pendant la période considérée, la Société a participé aux réunions organisées par les Nations Unies comme indiqué ci-après : soixante et unième session du Comité des droits de l'enfant, à laquelle le Comité a examiné les rapports

périodiques du Canada (Genève, 2012); Commission de la condition de la femme (New York, 2011 et 2012); Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Genève, 2010); Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, devant lequel elle a fait une déclaration avec Lawyers' Rights Watch Canada, intitulée « Femmes et filles autochtones portées disparues ou assassinées en Colombie britannique et au Canada »; et l'examen périodique universel (Genève, 2009 et 2011). En 2012, la Société a participé à une présentation de groupe au Conseil des droits de l'homme à l'occasion du deuxième examen périodique universel du Canada.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune contribution n'a été précisée.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Pendant la période considérée, la Société a entrepris les activités suivantes à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement : objectif 1 : elle est venue en aide aux adolescentes vivant dans la pauvreté sur les questions de l'absence de domicile, de la violence, de l'incrimination et des droits de l'homme; objectif 3 : a collaboré avec Human Rights Watch en 2012 pour enquêter sur les violations graves et continues des droits de l'homme commises à l'encontre de filles autochtones. À l'issue de l'enquête, Human Rights Watch a publié un rapport intitulé *Those Who Take Us Away*; objectif 7 : les effets disproportionnés que le changement climatique a sur les filles de familles autochtones et/ou pauvres est un axe clef des activités de la Société. En 2012, la Société a fait une présentation au Comité des droits de l'enfant qui portait en grande partie sur le bilan d'échecs du Canada dans le domaine du changement climatique et sur les effets sur les enfants, dans le pays et dans le reste du monde.

## **3. Organisation continentale des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1997)**

### **Introduction**

L'organisation continentale des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes représente 36 fédérations d'étudiants de la région, y compris des organisations de lycéens, d'étudiants à l'université et d'étudiants poursuivant des études universitaires supérieures de 23 pays des Amériques, qui globalement comptent plus de 100 millions de membres. En tant que plate-forme commune pour les syndicats étudiants, elle bénéficie du statut consultatif auprès du Conseil économique et social depuis 1997 et elle bénéficie également du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'organisation continue de constituer une plate-forme commune pour le mouvement étudiant d'Amérique latine luttant pour les droits des jeunes et des étudiants.

### **Objectifs et mission**

En tant qu'organisation régionale démocratique d'étudiants, l'ONG s'emploie à encourager et développer la solidarité avec les étudiants des Amériques et des Caraïbes qui luttent contre le fascisme, l'impérialisme, le colonialisme, le néocolonialisme et l'injustice sociale. Elle cherche à défendre l'autonomie des universités et la liberté et la pluralité de l'enseignement public, et à lutter pour l'élimination de l'analphabétisme, la démocratisation de l'enseignement et la protection sociale des étudiants. Elle s'efforce aussi de renforcer les liens entre les mouvements d'étudiants et la classe ouvrière, les paysans et les autochtones et les forces démocratiques de la société civile afin de lutter contre les politiques néolibérales, le trafic de drogues, la violence, l'endettement et la crise économique et sociale. Elle renforce et développe la solidarité et l'aide mutuelle entre étudiants d'Amérique latine et des Caraïbes et ceux d'autres continents, combat l'exploitation implacable et promeut un développement autonome respectueux de l'environnement.

### **Changements à signaler**

Aucun changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation concentre ses activités sur les luttes des étudiants en Amérique latine, les aidant à obtenir une éducation publique gratuite de qualité avec un accès libre et universel et un enseignement supérieur se caractérisant par l'autonomie et la cogestion. Elle aide également à organiser des réunions, des manifestations et des forums internationaux en vue d'atteindre cet objectif.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Pendant la période considérée, l'organisation a participé aux réunions ci-après organisées par le système des Nations Unies : Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur (Paris, 2009); huitième Sommet ibéro-américain des recteurs des universités publiques, parrainé par l'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC), Quito, 2009; premier cycle du mécanisme universel d'examen périodique du Conseil des droits de l'homme, auquel elle a contribué (Genève, 2009); quatrième réunion des réseaux d'universités et conseils de recteurs d'Amérique latine et des Caraïbes, parrainée par l'IESALC (Buenos Aires, 2010); septième Forum des jeunes de l'UNESCO (Paris, octobre 2011); réunion convoquée par l'IESALC pour discuter du plan de mobilité académique régionale pour l'enseignement supérieur en Amérique latine (La Havane, 2012); contribution au deuxième cycle de l'examen périodique universel (Genève, 2012) et à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable [Rio de Janeiro (Brésil), 2012].

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a coopéré avec l'IESALC en vue d'élaborer des plans relatifs à l'enseignement supérieur en Amérique latine (2009-2012).

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a pris les initiatives ci-après pour appuyer et promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement : organisation de rassemblements de plus de 500 000 étudiants au total sur le continent à l'appui des principes consacrés dans les objectifs du Millénaire pour le développement sur l'éducation (2011); organisation d'une campagne à l'échelle du continent sur le thème « L'éducation n'est pas une marchandise », dans le cadre de laquelle plus de 10 000 étudiants et enseignants ont protesté contre la commercialisation de l'éducation et demandé la réalisation de l'accès libre et universel (2011); organisation à l'échelle du continent d'une campagne sur l'Éducation pour tous afin de défendre le principe d'une éducation libre et gratuite de qualité, à laquelle ont participé plus de 10 000 étudiants et enseignants (2012) .

## **4. Fédération latino-américaine des associations des familles des détenus disparus**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1985)**

### **Introduction**

La Fédération latino-américaine des associations des familles des détenus disparus est active dans 12 pays d'Amérique latine. Elle compte des associations membres en Argentine, dans l'État plurinational de Bolivie, en Colombie, au Chili, en El Salvador, au Guatemala, au Mexique, au Paraguay, au Pérou et en Uruguay. La Fédération a son siège en République bolivarienne du Venezuela et a été reconnue comme fédération à Caracas en 1985. Ses objectifs sont : a) de sauver les victimes de disparitions forcées en les retrouvant vivantes dans des centres de détention clandestins et de rendre les enfants de parents victimes de disparitions forcées à leur famille d'origine; b) d'exiger qu'une enquête soit diligentée sur toutes les affaires de disparition forcée et que les responsables de ces crimes soient jugés et punis; et c) de promouvoir des normes juridiques nationales et internationales qui, en considérant les disparitions forcées comme des crimes contre l'humanité, constituent un moyen d'obtenir justice et de prévenir les disparitions forcées.

### **Objectifs et mission**

La Fédération est une organisation non gouvernementale de défense des droits de l'homme qui regroupe 19 associations de familles de personnes disparues en Amérique latine et dans les Caraïbes sises dans 13 pays. Le phénomène des disparitions forcées en Amérique latine et dans le reste du monde figure au premier rang de ses préoccupations.

### **Changements à signaler**

Aucun changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

La Fédération apporte sa principale contribution aux activités des Nations Unies au sein du Conseil des droits de l'homme. Elle est fort réputée et

respectée pour son action dans le domaine des disparitions forcées, présentant les points de vue et les doléances des familles des personnes disparues.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune participation n'a été précisée.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

La Fédération s'emploie à réaliser la ratification mondiale de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées en agissant par l'intermédiaire des ambassades et des ministères des affaires étrangères des pays qui n'ont pas encore ratifié la Convention. Elle mène aussi une campagne mondiale d'envoi de lettres.

#### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

La Fédération considère qu'il est impossible de séparer la question des disparitions forcées de celle des droits de l'homme et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement car le développement est basé sur la gouvernance démocratique, l'état de droit, le respect des droits de l'homme et la paix et la sécurité, qui sont au centre de l'action de la Fédération.

### **5. Lawyers' Rights Watch Canada**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2005)**

#### **Introduction**

Lawyers' Rights Watch Canada (LRWC) est une association d'avocats qui s'emploie à promouvoir l'état de droit et les droits de l'homme au niveau international, en protégeant les défenseurs des droits de l'homme et le droit de plaider, et en s'impliquant dans la recherche et dans l'enseignement des principes de la légalité et du droit de plaider.

#### **Objectifs et mission**

Sa mission a été et reste la suivante : a) faire campagne en faveur des défenseurs des droits de l'homme dont les droits, la sécurité ou l'indépendance sont menacés à cause de leurs activités de défense des droits de l'homme; b) produire des analyses juridiques des législations et normes nationales et internationales qui s'appliquent au droit de plaider et à l'état de droit; c) coopérer avec d'autres ONG; et d) assurer la sensibilisation et la formation aux droits de l'homme et engager des réformes dans des domaines visés par l'état de droit et le droit de plaider.

#### **Changements à signaler**

Aucun changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a contribué à des activités des Nations Unies en s'attachant à promouvoir l'application et l'exécution universelles du droit international des droits

de l'homme et l'état de droit. En vue de promouvoir le respect et la compréhension des droits de l'homme et de l'état de droit, l'organisation a mené des activités de plaidoyer, d'éducation et de recherche et a coopéré avec d'autres organisations de défense des droits de l'homme. Ses activités ont compris des enquêtes sur le terrain; le suivi de procès; la rédaction de lettres, de rapports et de mémoires en qualité d'*amicus curiae*; des recherches juridiques; une éducation gratuite dispensée en classe et sur Internet. Elle a présenté des déclarations écrites et orales au Conseil des droits de l'homme et a organisé des manifestations parallèles à Genève ou participé à celles-ci; a présenté des rapports aux organes conventionnels, au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), au Conseil des droits de l'homme au titre des procédures spéciales, et a assisté aux réunions de ces entités.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux travaux du Conseil des droits de l'homme en participant à ses sessions, en fournissant des déclarations écrites et orales, en organisant des manifestations parallèles et en participant à celles-ci, en se réunissant avec des responsables de l'ONU et des représentants des États, en participant à l'examen périodique universel et en assistant à des réunions. Ses représentants ont assisté à chacune des sessions du Conseil (de la dixième à la vingt et unième) à Genève pendant la période considérée et à la onzième session extraordinaire sur Sri Lanka. Elle a soumis, conjointement lorsque cela est indiqué, les déclarations écrites ci-après au Conseil : « The need for an absolute and non-derogable right to independent courts » (A/HRC/11/NGO/46); « Concerns about the independence of the judiciary and legal profession in Cambodia » (A/HRC/12/NGO/40); un rapport sur Omar Khadr (A/HRC/13/NGO/121); « Myanmar: the absence of minimum conditions for elections » (A/HRC/14/NGO/40); « Statement on behalf of Judge Baltasar Garzón and judicial independence » (A/HRC/14/NGO/57); une déclaration sur la protection des défenseurs des droits de l'homme au Mexique (A/HRC/15/NGO/65); « Judges and the rule of law: the prosecution of Judge Garzón in Spain » (A/HRC/16/46 et A/HRC/16/108); « Obligation to investigate the prosecution of Judge Baltasar Garzón » (A/HRC/19/NGO/95); et « Situation of Omar Khadr in Guantánamo Bay Prison » (A/HRC/19/NGO/109). L'organisation a fait 20 interventions orales, souvent conjointement avec d'autres ONG, sur la prévention et la répression des attaques contre les défenseurs des droits de l'homme, l'éducation, l'obligation de rendre compte, l'indépendance des avocats et des juges, le droit de plaider et d'autres questions préoccupantes. Elle a organisé conjointement des manifestations tripartites à Genève, respectivement intitulées « Attacks on lawyers, judges and human rights defenders: the urgent need for protective measures » (2010), « The International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance: Now what? The problem of continuing impunity » (2011) et « Combating impunity: the role of judges and lawyers » (2011). Deux communications officielles pour examen et suite à donner ont été soumises conjointement, la première en 2010, la seconde en 2011, par l'organisation et d'autres ONG aux titulaires de mandat au titre de procédures spéciales de l'Organisation des Nations Unies qui s'occupent de l'indépendance des juges, de la torture, des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées et des détentions arbitraires. Elle a fait rapport au HCDH concernant l'examen périodique universel du Canada et a assisté à l'examen périodique universel de Sri Lanka. En octobre 2009, l'organisation a assisté à la table ronde du HCDH sur les procédures

spéciales et à la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale. Elle a aussi participé à la onzième session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome à la Cour pénale internationale à La Haye.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a coopéré avec le Comité des droits de l'homme, le Comité contre la torture et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale en faisant mieux connaître et comprendre leurs interprétations des obligations conventionnelles et en soumettant des rapports. Elle a soumis des rapports conjoints à ces comités sur la Turquie, Sri Lanka et le Canada et a assisté à des sessions du Comité contre la torture et du Comité des droits de l'homme. Ses activités de plaider, de recherche et d'éducation ont contribué à mieux faire connaître et comprendre les normes relatives aux droits de l'homme suivies par ces organes.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement que sont l'élimination de la pauvreté, la promotion de l'égalité des sexes, la réalisation de l'écoviabilité au moyen de l'éducation et de la recherche sur les questions relatives aux droits connexes et du plaider en faveur des défenseurs des droits de l'homme qui s'exposent à des risques du fait qu'ils travaillent sur ces questions.

## **6. League of Women Voters of the United States**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1997)**

### **Introduction**

La League of Women Voters of the United States, créée en 1920, est active aux États-Unis d'Amérique au niveau des États et au niveau local par l'intermédiaire de plus de 800 Ligues présentes dans les 50 États, le District de Columbia, Porto Rico et les Îles Vierges américaines.

### **Objectifs et mission**

En tant qu'organisation politique non partisane, elle a pour mission d'encourager une participation active et fondée sur des données à la vie de la cité, afin d'améliorer la compréhension des grandes questions de politiques publiques et influencer les choix politiques au moyen de l'éducation et du plaider.

En forgeant des consensus, l'organisation adopte des positions qui servent à orienter les activités de plaider et d'éducation. Sont incluses des politiques précises qui assurent la promotion de la position de l'ONU concernant la paix, le bien-être social et économique, les droits de l'homme, la démocratie, l'écoviabilité et la pleine participation des femmes à la vie civile et politique.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a contribué à des activités des Nations Unies a) en éduquant le Gouvernement des États-Unis et le public concernant les avantages que procure

l'Organisation des Nations Unies, en faisant la promotion de conférences, projets et réalisations; en organisant des réunions privées entre des sénateurs américains et le Représentant spécial du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants et en participant en tant que membre d'une coalition à la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la Convention relative aux droits de l'enfant; b) en organisant deux manifestations parallèles à la célébration de la Journée internationale de la fille et à la Commission de la condition de la femme sur la prévention de l'exploitation des filles/enfants; c) en présidant la conférence de la Journée internationale des personnes âgées en 2012; d) en organisant des manifestations parallèles à la session de la Commission de la condition de la femme, qui encouragent la participation des femmes à la vie politique; et e) en présidant le Comité sur la prévention de la violence contre les filles du Groupe de travail des ONG sur la situation des petites filles.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Pendant la période considérée, l'organisation a participé aux réunions ci-après : quarante-neuvième, cinquantième et cinquante et unième sessions de la Commission du développement social; troisième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement; soixante-troisième et soixante-quatrième conférences annuelles du Département de l'information/ONG; dix-septième session de la Commission du développement durable; la Commission de la condition de la femme; réunions sur la maîtrise des armements, la prévention de la violence, la participation économique et politique des femmes, l'autisme, la durabilité et les personnes âgées; les sessions extraordinaires de l'Assemblée générale; les réunions tenues par la Représentante spéciale du Secrétaire général et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes). En outre, des conférences ont été diffusées sur le Web, et des tweets envoyés de toutes les conférences et réunions auxquelles des représentants de l'organisation ont assisté.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

En organisant des manifestations parallèles, l'organisation a travaillé en entretenant des relations étroites avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ONU-Femmes et les missions permanentes du Brésil et des États-Unis auprès de l'ONU. Elle a soumis des documents en 2010, 2011 et 2012 sur l'élimination de la pauvreté pour les femmes et les filles, ainsi que sur ONU-Femmes, et elle a activement pris part aux coalitions d'ONG pour la Commission de la condition de la femme, le Groupe de travail sur la situation des petites filles, le Département de l'information, le Comité des ONG pour la lutte contre la traite des êtres humains, le Comité sur le vieillissement, l'organisation internationale pour les migrations et l'Association des États-Unis pour les Nations Unies.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est un élément fondamental de l'action de l'organisation. Elle promeut ces questions au moyen de l'éducation, en faisant campagne pour l'adoption de lois telles que celles sur la violence contre les femmes, en participant activement au processus politique en formant des candidates, en organisant des débats et en coopérant avec le pouvoir

judiciaire afin d'encourager la participation active de tous les citoyens aux questions électorales.

## **7. L'Éducation au service de la Terre**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1997)**

### **Introduction**

L'Éducation au service de la Terre (LST) est une association caritative canadienne fondée en 1991 afin de promouvoir, au moyen de l'éducation, les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques essentielles à la viabilité de la Terre.

### **Objectifs et mission**

LST coopère avec des entreprises, des gouvernements, des commissions scolaires, des universités, des collectivités, des éducateurs et des jeunes dans l'ensemble du Canada. Elle sert d'intermédiaire, de ressource et de facilitateur du changement. Ses programmes novateurs et ses partenariats stratégiques remodelent la politique éducative et transforment les méthodes d'enseignement, aidant les étudiants à faire face aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux de plus en plus ardues du XXI<sup>e</sup> siècle.

### **Changements à signaler**

Aucun changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Lorsque l'ONU a proclamé la Décennie pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), LST était bien placée pour être un partenaire canadien apportant la contribution du Canada à la Décennie. Elle conduit l'éducation pour un développement durable dans quatre domaines stratégiques : a) l'amélioration des politiques et des normes et bonnes pratiques éducatives; b) la réorientation de l'enseignement et de l'apprentissage; c) la promotion de collectivités viables; d) la fourniture d'un appui à des initiatives conjointes, des réseaux et des défenseurs. Elle a aussi répondu à l'enquête pour fournir une contribution aux rapports intérimaire et final sur la Décennie.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

LST a participé à la réunion du Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la Commission économique pour l'Europe (Bonn, 2009) et a été invitée à présenter ses travaux à la réunion du Comité directeur tenue en mars 2013.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

LST a participé à des réunions générales annuelles de la Commission canadienne pour l'UNESCO, où elle a organisé des manifestations parallèles pour traiter de la Décennie pour l'éducation au service du développement durable. Elle a

aussi coordonné une discussion avec des États membres de la CEE concernant la définition de « l'éducation au service du développement durable ».

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

LST appuie la réalisation de l'objectif 7 en s'efforçant d'intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes éducatifs canadiens en élaborant un programme modèle qui traite des thèmes identifiés par la Décennie. Elle célèbre des Journées des Nations Unies telles que la Journée mondiale de l'eau, la Journée mondiale de l'alimentation et la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone.

## **8. Mata Amritanandamayi Math**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2005)**

### **Introduction**

Mata Amritanandamayi Math est une organisation humanitaire basée en Inde, qui réalise des projets caritatifs dans l'ensemble du pays concernant les secours en cas de catastrophe, les soins de santé, le logement, l'aide alimentaire pour nourrir ceux qui souffrent de la faim, les centres de soins accueillant les enfants, la préservation de l'environnement, l'éducation, l'autonomisation des femmes et la santé publique. Elle assure également la gestion de l'organisation Embracing the World, réseau mondial de projets caritatifs qui est le fruit de l'inspiration de la fondatrice et présidente de l'organisation, Sri Mata Amritanandamayi Devi.

### **Objectifs et mission**

L'organisation s'attache particulièrement à satisfaire cinq besoins fondamentaux, l'alimentation, l'hébergement, l'éducation, les soins de santé et les modes de subsistance, quand et où cela est possible.

### **Changements à signaler**

En 2009, l'organisation a, au titre du projet West Bengal Cyclone Relief, inauguré un centre de soins pour 108 enfants à Nairobi et octroyé des bourses bénéficiant à 41 000 enfants touchés par le sida. En 2010, l'organisation a fourni des possibilités économiques à 100 000 femmes au titre du programme Amrita en faveur d'une éducation développant l'autonomie et de la création d'emplois. En 2011, l'organisation a lancé une initiative de santé publique visant à restaurer la beauté naturelle de l'Inde et à contribuer à prévenir les maladies transmissibles en fournissant des toilettes publiques et en conduisant des campagnes de nettoyage exécutées à l'échelon local dans l'ensemble de l'Inde. Un centre de formation professionnelle et un projet d'approvisionnement en eau potable des habitants des bidonvilles au Kenya ont été lancés. En 2012, l'organisation a fourni une aide financière viagère à 59 000 veuves et personnes handicapées. Elle a également inauguré un centre de formation à la couture pour les femmes.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a renforcé son engagement en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en menant de nombreuses activités pour chacun des objectifs.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune participation n'a été précisée.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le projet relatif à l'autonomisation des femmes, financé en partie par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie et exécuté par l'Université Amrita de l'organisation, a permis de former plus de 2 000 femmes en un an dans les États indiens de Kerala et Tamil Nadu dans 18 centres permanents et une unité mobile de formation professionnelle.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

À l'appui de l'objectif 1, l'organisation a nourri 10 millions de personnes par an dans l'ensemble de l'Inde et 100 000 au niveau international, et a versé une aide financière viagère à 59 000 veuves, personnes handicapées et autres personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. Pour l'objectif 2, elle a octroyé 41 000 bourses à des enfants dont la famille vit sous le seuil de pauvreté. Pour l'objectif 3, elle a aidé 100 000 femmes à lancer leur entreprise à domicile. Elle a appuyé les objectifs 4, 5 et 6 par l'intermédiaire de l'Institut Amrita des sciences médicales à Kochi (Kerala), qui a fourni des soins à titre gratuit à plus de 2,6 millions de patients depuis 1998. Pour l'objectif 7, elle a lancé des initiatives environnementales, portant notamment sur la plantation de plus de un million d'arbres dans le monde.

## **9. Conseil mauricien pour le service social**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2005)**

### **Introduction**

Le Conseil mauricien pour le service social a été créé en novembre 1965. Le Conseil a été constitué par le décret N° 55 (1970) du Parlement fixant son cadre juridique.

### **Objectifs et mission**

Le Conseil promeut les activités bénévoles et caritatives et le développement communautaire et social à Maurice, l'éducation sociale et les soins et les secours face à la pauvreté, à la détresse et aux maladies.

### **Changements à signaler**

Le décret de 1970 est en cours de révision aux fins de la mise en œuvre des amendements suivants : a) changement du nom de l'organisation; b) modification des objectifs de l'organisation; c) changement du profil des membres; d) passage du nombre des membres du Comité exécutif de 25 à 19, dont 5 membres cooptés au

lieu de 3; e) le Conseil nommera un président honoraire et un vice-président; f) les élections se tiendront tous les deux ans et non plus chaque année; g) la durée du mandat des membres du Comité sera de deux ans et non plus de un an; h) le nombre de jours consacrés aux préparatifs de la réunion générale sera accru.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le Conseil œuvre dans les domaines suivants : développement des petites îles; les objectifs du Millénaire pour le développement; le programme de développement pour l'après-2015; l'atténuation de la pauvreté; les droits de l'homme; la bonne gouvernance; le renforcement des capacités des organisations non gouvernementales.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune participation n'a été précisée.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le Conseil a coopéré avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Convention des Nations Unies contre la corruption et le Fonds pour l'environnement mondial.

#### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune activité n'a été précisée.

### **10. Mbororo Social and Cultural Development Association**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2005)**

#### **Introduction**

La Mbororo Social and Cultural Development Association (MBOSCUDA) est une organisation qui œuvre aux fins de la promotion du développement des peuples autochtones au Cameroun. Elle est active principalement dans huit régions.

#### **Objectifs et mission**

L'organisation a pour objectif d'unifier les éleveurs de bétail nomades mbororos du Cameroun, de défendre leurs droits en tant que peuple autochtone et de faire campagne pour la gestion durable de leurs pâturages et de leur environnement.

#### **Changements à signaler**

L'organisation a revu ses statuts et son règlement intérieur en 2009. La même année, une assemblée générale s'est tenue durant laquelle de nouveaux dirigeants ont été élus conformément au règlement intérieur de l'organisation. Elle a célébré son vingtième anniversaire en décembre 2012.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a pris les initiatives suivantes pour appuyer les activités de développement des Nations Unies : a) séminaires de formation sur les droits des

peuples autochtones; b) émissions de radio sur les chaînes publiques nationales visant à informer le public des droits des peuples autochtones au Cameroun; c) renforcement des capacités socioéconomiques des Mbororos. Plus de 7 000 personnes ont participé aux programmes d'alphabétisation. Elles ont acquis des compétences en gestion commerciale afin de gérer les microcrédits aussi efficacement que possible. Les jeunes gens ont reçu des bourses scolaires et suivi des formations professionnelles. En outre, 25 écoles primaires dans l'ensemble du pays ont reçu des matériels pédagogiques et des trousseaux scolaires; d) fourniture d'une aide juridique et d'une assistance civique en vue de restaurer les droits des Mbororos. À ce propos, plus de 800 Mbororos ont été informés des violations des droits de l'homme dont sont victimes les peuples autochtones et environ 4 500 éleveurs de bétail mbororos ont suivi une formation à la gestion durable des conflits agropastoraux; e) conduite d'activités de plaidoyer visant à persuader le Gouvernement d'écouter les préoccupations des Mbororos concernant l'emploi, l'élevage et l'éducation des jeunes gens, entre autres questions. Cela a conduit à l'instauration d'un dialogue entre le Parlement et le Gouvernement sur les questions autochtones. Le Gouvernement a également élaboré un Code pastoral dont le Parlement est saisi pour adoption.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé activement aux réunions suivantes :

- L'examen périodique universel par le Conseil des droits de l'homme à Genève, au cours duquel le Vice-Président du Cameroun a fait un exposé sur les problèmes que rencontrent les Mbororos;
- Réunion de l'Instance permanente sur les questions autochtones, à New York;
- La réunion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Montréal (Canada); la réunion de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, tenue à Banjul.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a coopéré avec des entités du système des Nations Unies comme indiqué ci-après :

- Coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme sur les questions touchant à la promotion des droits de l'homme en général et des droits des populations autochtones en particulier;
- Coopération régulière avec d'autres organismes des Nations Unies, à savoir l'UNESCO et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, aux fins de la célébration de la Journée internationale des populations autochtones.

#### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation appuie la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les domaines suivants : la fréquentation scolaire des enfants mbororos dont les parents sont pauvres; la lutte contre le VIH/sida au moyen de campagnes de publicité et de projections; activités de plaidoyer visant à persuader le

Gouvernement de créer des centres de santé dans les zones isolées où vivent les Mbororos; renforcement des capacités des Mbororos en matière de protection de l'environnement et, surtout, pour un pastoralisme rationnel qui respecte les normes environnementales.

## **11. Bureau méditerranéen d'information pour l'environnement, la culture et le développement durable**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2005)**

### **Introduction**

Le Bureau méditerranéen d'information pour l'environnement, la culture et le développement durable est une fédération à but non lucratif d'organisations non gouvernementales méditerranéennes agissant dans les domaines de l'environnement et du développement, qui sert de plateforme technique et politique pour la présentation d'opinions et l'intervention d'organisations gouvernementales.

### **Objectifs et mission**

En coopération avec des gouvernements, des organisations internationales et d'autres partenaires socio-économiques, il joue un rôle actif dans la protection de l'environnement et de l'héritage culturel méditerranéen ainsi que dans la promotion du développement durable de la région méditerranéenne.

### **Changements à signaler**

Aucun changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le Bureau a organisé une manifestation parallèle officielle lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio de Janeiro (Brésil), en juin 2012, sur les difficultés et les possibilités qui vont de pair avec une croissance verte en Méditerranée.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation maintient des contacts étroits avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le groupe de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée dans le cadre de la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone). Elle a contribué à ses réunions et à ses centres d'activité régionaux au moyen d'interventions, d'exposés et de documents de travail en 2009 (Grèce et Malte), en 2011 (Turquie, Grèce et Albanie), ainsi qu'aux réunions suivantes : seizième (Maroc, 2009) et dix-septième (France, 2012) réunions ordinaires des parties contractantes à la Convention de Barcelone; treizième (Égypte, 2009) et quatorzième (Monténégro, 2011) réunions de la Commission méditerranéenne pour le développement durable; quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Danemark, 2009); sixième Conférence biennale du Fonds pour l'environnement mondial sur les eaux internationales (Croatie, 2011); Conférence intergouvernementale sur

l'éducation relative à l'environnement pour un développement durable (Géorgie, 2012).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'UNESCO et l'organisation ont publié *Education for Sustainable Development in Biosphere Reserves and other Designated Areas: A Resource Book for Educators in South-Eastern Europe and the Mediterranean*, qui a été distribué aux formateurs, aux responsables dans les réserves, les zones protégées, les centres de l'environnement, les parcs naturels et les écomusées, et aux ONG, entre autres, en Europe.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

À toutes les réunions régionales et nationales auxquelles elle assiste, l'organisation, directement et par l'intermédiaire de ses organisations membres, rappelle aux Gouvernements et aux autres parties prenantes de la région et les avertit que les objectifs établis à Johannesburg et Rio de Janeiro nécessitent d'urgence des mesures concertées et coordonnées. De plus, pour l'objectif 2 du Millénaire pour le développement, l'organisation participe à des groupes d'experts (sur, notamment, les indicateurs et les compétences) pour l'application et le suivi de la Stratégie de la CEE pour l'éducation au développement durable. Pour l'objectif 7, l'organisation fait office de coordonnateur de l'Initiative méditerranéenne de sensibilisation à l'environnement et à la durabilité (initiative de type II du Sommet mondial pour le développement durable), qui facilite un réseau de plus de 3 000 éducateurs et ONG qui travaillent dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. L'organisation œuvre activement à la promotion de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2015) et a conjointement élaboré la stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable, qui s'inspire de la stratégie de la CEE. La stratégie a pour objectif d'encourager les pays de la Méditerranée à mettre en place l'éducation au développement durable et à l'intégrer dans toutes les disciplines concernées de leur système éducatif formel, ainsi que dans les systèmes éducatifs extrascolaires et informels.

## **12. MINBYUN : Juristes pour une société démocratique**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2001)**

### **Introduction**

MINBYUN : Juristes pour une société démocratique est une organisation non gouvernementale indépendante basée en République de Corée, qui a pour objectif d'améliorer la démocratie et de promouvoir la justice sociale. Elle regroupe 881 juristes et compte huit antennes dans le pays.

### **Objectifs et mission**

Les activités de l'organisation vont des procédures judiciaires générales pour les victimes de violations des droits de l'homme jusqu'à des projets de sensibilisation (conférences, séminaires et publications).

**Changements à signaler**

Aucun changement à signaler.

**Contribution à des activités des Nations Unies**

Aucune contribution n'a été précisée.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

En 2009, l'organisation a adressé des lettres lançant un appel urgent concernant des violations spécifiques de droits de l'homme au Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et au Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable. Elle a aussi participé à la dixième session du Conseil des droits de l'homme (2009), à laquelle elle a fait une déclaration orale sur le droit au logement dans le contexte d'un incident survenu à Yongsan (République de Corée), au cours duquel un protestataire expulsé est mort, et elle a organisé une manifestation parallèle au Asian Forum for Human Rights and Development; à la treizième session du Conseil (2010); à la dix-septième session du Conseil (2011), durant laquelle elle a participé à un dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et a tenu une manifestation parallèle. Elle a aussi assisté à la quatorzième session de l'examen périodique universel (2012). L'organisation a assisté en outre à la quarante-troisième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (2009) et à la quatre-vingt-unième session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (2012).

**Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune contribution n'a été précisée.

**Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune activité n'a été précisée.

**13. Centre de documentation pour les femmes noires immigrées et réfugiées (MiRA)**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2001)**

**Introduction**

Le Centre de documentation pour les femmes noires immigrées et réfugiées (MiRA) est un centre de documentation national qui s'occupe des questions touchant aux noirs, aux immigrants, aux réfugiés et aux femmes appartenant à d'autres minorités ethniques en Norvège. En Norvège, la perception générale est que les systèmes juridique et social sont neutres et qu'ils sont donc exempts de discrimination fondée sur des considérations comme l'appartenance ethnique, les aptitudes ou l'orientation sexuelle. Le Centre lutte depuis plus de 20 ans pour faire prendre conscience aux autorités ainsi qu'aux politiciens que les femmes appartenant à une minorité ethnique sont bel et bien victimes d'une discrimination multidimensionnelle et que leur situation doit être considérée comme étant à

l'intersection de différentes formes d'oppression et de discrimination. Les entités des Nations Unies ont apporté un appui essentiel dans cette lutte et en conséquence un changement fondamental s'est opéré au niveau des politiques officielles norvégiennes, qui prennent à présent en considération l'intersection de différentes formes de discrimination.

### **Objectifs et mission**

Le Centre a pour objectif de promouvoir l'égalité de traitement pour les femmes appartenant à des minorités dans toutes les sphères de la société norvégienne. Il s'attache à mieux faire connaître les problèmes particuliers que rencontrent les femmes noires immigrantes ou réfugiées. Il vise à accroître la participation des femmes appartenant à une minorité à tous les aspects de la vie et à aider à trouver des solutions aux problèmes que rencontrent les minorités en Norvège. Le Centre est une organisation qui jette des ponts et offre un appui en menant des activités fondées sur des compétences et le plaidoyer. Il aide les filles et les femmes qui sont victimes de la violence ou d'autres pratiques discriminatoires. Il a pour objectif de donner aux femmes appartenant à des minorités ethniques les moyens de réaliser pleinement leur potentiel dans les domaines de l'éducation, de la vie professionnelle et de la vie politique et sociale. Il s'emploie à combattre la discrimination sexiste et raciale de façon à ce que les femmes appartenant à une minorité puissent être mieux à même de faire face aux problèmes qu'elles rencontrent tant dans le privé que dans le public. Il s'efforce de détruire les stéréotypes et de promouvoir les femmes appartenant à une minorité en tant que ressources importante.

### **Changements à signaler**

Aucun changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

En 2011, le Centre a fait un exposé lors de l'examen par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes du huitième rapport périodique de la Norvège. Conjointement avec d'autres ONG de Norvège, il a établi un rapport parallèle visant à compléter et commenter le rapport soumis par la Norvège sur son application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

En 2010, le Centre a coopéré avec d'autres ONG en vue d'établir un rapport parallèle à l'intention du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale à l'occasion de l'examen par celui-ci des dix-neuvième et vingtième rapports périodiques de la Norvège.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Centre a participé aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme à New York qui se sont tenues pendant la période considérée.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune contribution n'a été précisée.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Centre a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en mettant l'accent sur des activités relatives à l'autonomisation et à l'éducation.

## **14. Narcotics Anonymous World Services**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1997)**

### **Introduction**

Créée en 1953, Narcotics Anonymous World Services est une organisation non gouvernementale (ONG) mondiale basée sur une démarche de soutien mutuel et destinée à s'affranchir de l'addiction à toute forme de drogue. Elle tient au total plus de 61 800 réunions par semaine, dans au moins 129 pays, sur 6 continents. Elle est l'organe de coordination central pour les activités de Narcotics Anonymous dans le monde entier et publie les documents de Narcotics Anonymous. Son principal bureau est à Los Angeles (Californie, États-Unis d'Amérique) et elle a des antennes à Mississauga (Ontario, Canada), Bruxelles, Téhéran et Bangalore (Inde).

### **Objectifs et mission**

L'organisation agit avec des particuliers et d'autres organisations afin d'aider les toxicomanes à guérir et de diffuser des informations précises sur son programme. Elle vise à développer des relations de coopération qui bénéficient à la fois à elle-même et aux organisations qui sont ses partenaires. Afin de se consacrer exclusivement à la guérison de la toxicomanie, elle refuse toute affiliation ou adhésion à d'autres organisations ou programmes et n'exprime aucune opinion en dehors de son champ d'activité.

### **Changements à signaler**

Aucun changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

La participation directe de l'organisation aux réunions ou manifestations des Nations Unies est limitée. Toutefois, l'organisation a été très active sur le plan de la sensibilisation et du développement au niveau mondial pendant la période considérée. Les missions de développement ont permis aux représentants de l'organisation (tant le personnel que les membres de son Conseil mondial) d'intervenir directement auprès de leurs communautés locales et de se concentrer sur les besoins spécifiques de celles-ci en matière de développement. De plus, dans nombre de communautés naissantes, l'organisation entretient des contacts avec les pouvoirs publics pour contribuer aux efforts de développement permettant à Narcotics Anonymous d'aider les toxicomanes dans ces communautés. Pendant la période considérée, de nombreuses missions ont été effectuées pour aider les communautés en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Asie.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune participation n'a été précisée.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune contribution n'a été précisée.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Les contacts que l'organisation entretient avec les pouvoirs publics dans le monde entier apportent un soutien aux efforts humanitaires en offrant la possibilité aux toxicomanes de mener une vie responsable et productive exempte de drogue, contribuant ce faisant, indirectement mais positivement, à la réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement.

## **15. National Association of Housing and Redevelopment Officials**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2005)**

### **Introduction**

La National Association of Housing and Redevelopment Officials est une organisation de caractère associatif comptant environ 23 000 offices et agents chargés du logement et du développement communautaire dans l'ensemble des États-Unis, qui administrent des programmes de logements abordables et de développement communautaire au niveau local.

### **Objectifs et mission**

L'Association met des ressources à la disposition de ses membres et d'autres personnes qui fournissent des logements abordables, décents et sûrs et de communautés viables qui améliorent la qualité de la vie de tous les Américains, en particulier ceux dont les revenus sont faibles ou modérés.

### **Changements à signaler**

Aucun changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le Comité international de l'Association recueille et distribue des informations sur le logement et le développement communautaire dans d'autres pays. Il identifie des programmes novateurs, des techniques de développement et des systèmes de gestion susceptibles d'être utilisés aux États-Unis. Il partage également des informations sur les programmes exécutés aux États-Unis avec ses homologues dans d'autres pays. Il a signé des mémorandums d'accord avec la South Africa Housing Foundation, l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, l'International Urban Development Association et le ministère israélien de la Construction et du Logement afin de faciliter la participation à des conférences et à des forums internationaux, et de promouvoir le dialogue et des programmes d'échange.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association a assisté à chacune des sessions annuelles du Comité de logement et de l'aménagement du territoire de la CEE pendant la période considérée, ainsi qu'au Forum urbain mondial d'ONU-Habitat en 2010 et 2012.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune contribution n'a été précisée.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

On trouvera ci-après une description des activités de l'Association et des exemples d'activités menées par ses membres qui fournissent un appui à des objectifs du Millénaire pour le développement :

Objectif 1 : les membres de l'Association possèdent ou gèrent 674 000 logements publics (ce qui représente la grande majorité de ce parc immobilier aux États-Unis), 1 724 000 logements loués à des ménages à faible revenu avec une aide au logement liée au locataire régie par la Section 8 de la loi relative au logement et 285 500 logements bénéficiant d'un autre type d'aide gouvernementale au logement. De plus, ses membres fournissent des logements à plus de 7,9 millions de personnes à faible revenu et apportent plus de 1,5 milliard de dollars de fonds fédéraux à leur communauté pour appuyer les initiatives et projets locaux de logement et de développement communautaire.

Objectif 2 : l'organisation a fourni une assistance à 3 000 enfants de moins de 5 ans relevant du service public du logement de la ville d'Akron (Ohio) afin de les préparer au jardin d'enfants et à la maternelle, aidant ainsi à rompre le cycle de la pauvreté.

Objectif 3 : le service public du logement d'Oakland (Californie), en partenariat avec le bureau du Shérif du Comté d'Alameda, a fourni un appui à des anciennes détenues au titre d'un programme visant à optimiser les chances pour les mères de réussir. Le programme vise à aider les mères qui viennent d'être libérées à ne pas récidiver et à rassembler les familles en assurant une gestion des affaires tenant compte de leur spécificité, et en fournissant dans services de conseil en groupe et des logements sûrs et abordables. Depuis le lancement du programme, 73 % des bénéficiaires n'ont pas récidivé, taux supérieur de 3 % à la moyenne nationale.

Objectif 4 : le projet Phoenix House – logements pour personnes ayant un problème de toxicomanie – administré par le service public du logement de Longview (État de Washington) a reçu le prix d'excellence de l'organisation en 2010.

Objectif 6 : nombre des membres de l'organisation administrent le programme de logements pour les personnes touchées par le sida [Housing Opportunities for Persons with AIDS (HOPWA)] et non seulement fournissent des possibilités de logement abordables, mais aussi assurent l'accès à des soins de santé et la gestion des dossiers pour les ménages vivant avec le VIH/sida.

Objectif 7 : l'organisation a promu les meilleures pratiques environnementales parmi ses membres, tels que Red Oak Park à Boulder (Colorado) en vue de fournir des logements abordables aux familles actives.

Objectif 8 : le Comité international de l'organisation entretient un vaste ensemble de relations au niveau international, qui ne cesse de croître, visant à rassembler et diffuser des informations sur les meilleures pratiques en matière de logement et de développement communautaire, aux États-Unis, et à l'étranger par l'intermédiaire de ses partenaires et échanges internationaux.

---